

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [vdemers-francois-michelle-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/vdemers-francois-michelle-qc-ca)

<https://www.cadre21.org/membres/vdemers-francois-michelle-qc-ca>

Date d'obtention : 2026-06-29 16:29:41

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

### Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Il est important de débiter par rencontrer l'auteur du signalement ainsi que la victime et les autres personnes impliquées afin d'évaluer la situation.

Il faut se référer aux étapes du protocole et à l'aide-mémoire du protocole sexto.

Il faut remplir la grille d'évaluation afin de vérifier les informations: l'amorce, la nature, les intentions et l'étendue de la situation avec toutes les personnes rencontrées (sauf l'instigateur si on évalue que c'est un acte malveillant)

Il ne faut, en aucun cas, regarder les photos en question.

Si on évalue que c'est un acte impulsif, il faut rencontrer l'instigateur pour avoir sa version

Si on évalue que c'est un acte malveillant il faut confisquer le téléphone de l'instigateur, sans le rencontrer et le questionner. (ainsi que les autres téléphones qui potentiellement contiendrait des images de pornographie juvénile)

Il faut dans tous les cas contacter rapidement le service de police. mais immédiatement s'il y a malveillance ou si les jeunes ne collaborent pas.

Il faut ensuite contacter les parents des jeunes impliqués.

Il faut faire un signalement à la DPJ.

### Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Ne jamais regarder les photos

Porter attention à l'état mental de la victime (ne pas culpabiliser, rassurer, rester positif quant à son estime d'elle-même..) et s'assurer qu'elle est bien entourée.

Toujours suivre le protocole Sexto et se référer à l'aide-mémoire (sauf si la situation n'implique pas des élèves de l'école )

Évaluer et faire une distinction entre une situation impulsive ou de malveillance.

Contacteur le service de police en cas de doute pour se faire accompagner.

### Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Évaluer et faire une distinction entre une situation impulsive ou de malveillance.



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

